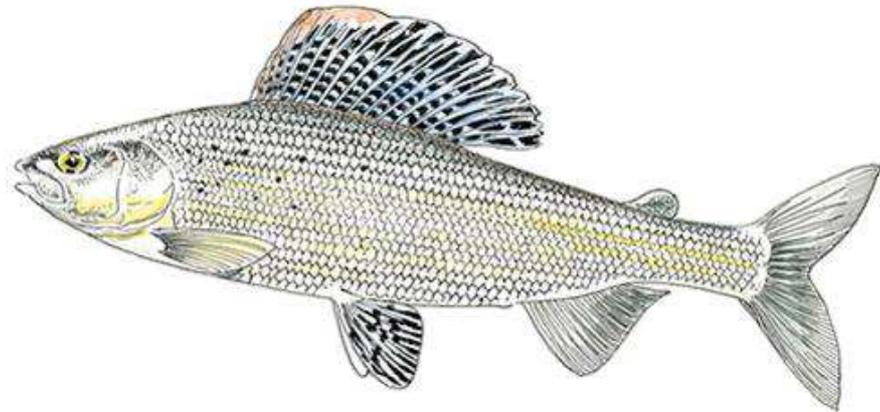


Ombre commun (*Thymallus thymallus*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 30 cm, maximum 60 cm

Poids : moyen 300 g, maximum 2 kg

Description physique : L'ombre a un corps fusiforme légèrement aplati. Il possède une petite tête avec un museau fin et une bouche assez petite. Le mâle a une plus grande dorsale que la femelle. Elle est alors longue et haute, on l'appelle l'étendard.

Biologie

Alimentation : Il se nourrit d'insectes et de crustacés.

Reproduction : La reproduction se déroule de Mars à Mai, lorsque la température de l'eau atteint 9°C. Les géniteurs frayent sur les petits affluents à haut fond de gravier, dans 20 – 30 cm d'eau où la vitesse d'écoulement atteint 40 à 60 cm/s. Les mâles se disputent pour avoir la meilleure place. La parade nuptiale peut se passer plus ou moins bien suivant si les autres mâles agressent le couple ou non. Une fois le couple formé, le mâle, se colle contre la femelle, entrelace son pédoncule caudal et rabat sa dorsale sur la femelle. Le mâle peut alors s'appuyer sur la femelle, il produit d'intenses vibrations, et la femelle s'enfonce dans les graviers pour y déposer ses ovules. Lors de l'expulsion de la semence du mâle, d'autres mâles peuvent essayer de féconder les ovules. L'accouplement ne dure que 10 secondes, après quoi la femelle repart se reposer pour revenir peu après de nouveau s'accoupler, la plus part du temps avec le même mâle et au même endroit.

La reproduction dure deux jours avec au total environ 10 accouplements.

La femelle pond environ 9000 œufs par kg.

L'incubation dure 200 degrés*jours.

Maturité sexuelle : 3 ans

Durée de vie : 6 ans

Ecologie

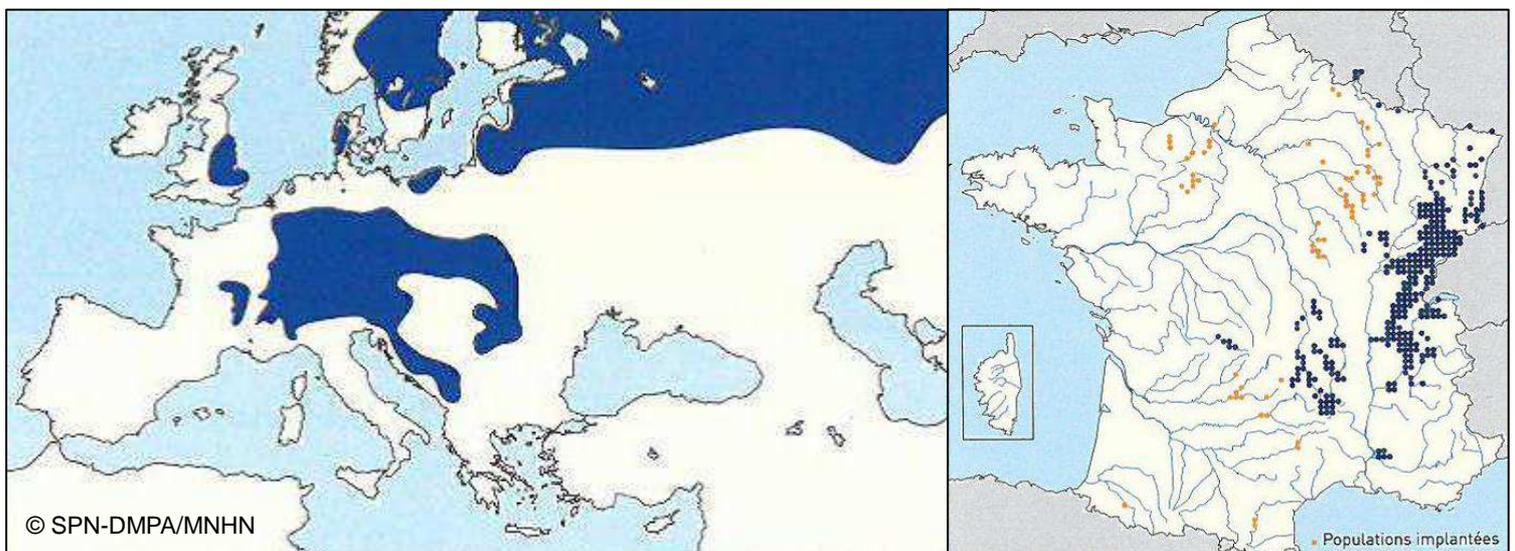
Habitat : Espèce grégaire, l'ombre vit sur les grands courants plats des larges rivières. Il peut aussi vivre dans les moyens cours d'eau aux pieds des radiers en tête de mouille.

Zonation piscicole : Zone a ombre.

Sensibilités: L'espèce est très vulnérable face aux prélèvements, aux obstacles à la continuité piscicole, au colmatage des fonds par des dépôts polluants, les développements d'algues filamenteuses, les modifications physiques des cours d'eau liés aux travaux en rivière, au réchauffement de l'eau, etc

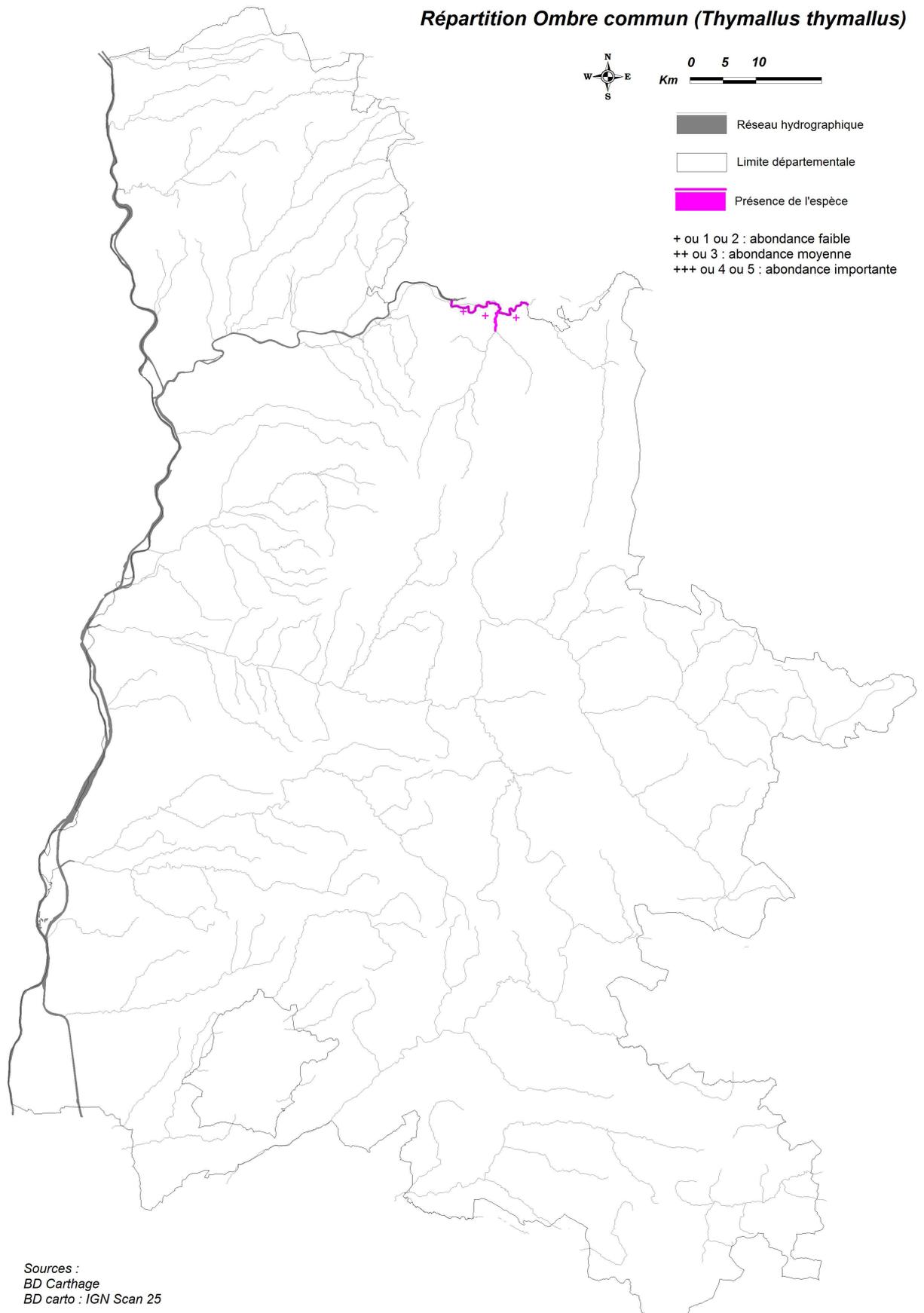


Distribution



En France, l'espèce est autochtone dans les Ardennes, les Vosges, l'Alsace, la France Comté, la Savoie, le Dauphiné, l'Auvergne, la Haute-Vienne et dans les Sorgues (Vaucluse). Il a été introduit en Dordogne, Béarn, Basse-Normandie, Côte-d'Or, Haute Marne,

Répartition Ombre commun (*Thymallus thymallus*)



Répartition dans le département

La population d'ombre est très limitée sur le département. Elle se cantonne sur la Bourne (en aval de Pont-en-Royans) et sur la Lyonne, en aval de la confluence avec le Cholet. L'espèce est potentiellement présente sur l'Isère, mais nous n'avons encore pas de données précises sur ce secteur.

Enjeux / Actions de préservation

Deux études génétiques récentes (2012 et 2014) ont été menées sur la population d'ombre sur la Bourne, par l'université de Lyon, en partenariat avec la Fédération de pêche et l'AAPPMA locale. Cette étude a révélé le caractère autochtone unique de la population en place, avec des taux d'introggression très faibles, marquant ainsi l'adaptation des poissons aux conditions hydrologiques spécifiques de la Bourne. En revanche, cette population est cloisonnée et les densités sont très faibles. Il est ainsi impératif de mettre en place des mesures d'amélioration de la fonctionnalité du milieu.

Le point noir clairement identifié est le barrage d'Auberives (barrière physique à la continuité). L'amélioration de la biomasse (nécessaire à sa survie) passe par l'augmentation du débit réservé (en cours), la gestion du transport solide et le franchissement piscicole (notamment pour la dévalaison). Des suivis spécifiques doivent en outre être mis en œuvre pour montrer l'efficacité des aménagements réalisés ou en cours de réalisation.

Aux vues des conclusions des 2 études, les opérations de repeuplement sont inutiles sur le secteur, et les efforts doivent se concentrer sur la restauration de la fonctionnalité du milieu.